



# Outil d'auto-évaluation de maladies infectieuses et transmissibles pour les employés d'EDSC

---

**Avant d'accéder au lieu de travail pour y travailler vous pouvez remplir l'outil d'auto-évaluation pour déterminer si vous devez accéder au lieu de travail.**

Une maladie infectieuse et transmissible est une maladie ou une affection qui peut se propager d'une personne à l'autre, que ce soit par transmission aéroportée, par contact corporel direct ou indirect lors du contact ou du partage d'équipements, d'ustensiles et de nourriture. Les maladies infectieuses et transmissibles comprennent :

- Rhume (rhinovirus)
- Grippe (influenza)
- COVID-19 (coronavirus)
- VSR (virus respiratoire syncytial)
- Hépatite
- Tuberculose
- Varicelle / Zona
- Rougeole

En remplissant cet outil avant de vous présenter au lieu de travail, vous contribuez à la sécurité de tous et à la prévention de la propagation de maladies infectieuses et transmissibles.

L'outil ne peut pas poser de diagnostic. Si vous avez des questions d'ordre médical, consultez un professionnel de la santé.

Aucune information personnelle n'est retenue en remplissant l'outil d'auto-évaluation, ce qui signifie que vous ne pourrez être personnellement identifié ou relié à vos réponses.

# Questionnaire d'auto-évaluation

---

**Question 1. Ressentez-vous actuellement des symptômes liés à une maladie infectieuse et transmissible, énumérés ci-dessous, qui sont nouveaux ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à une cause connue ou à une condition préexistante ?**

Les symptômes peuvent varier :

- de personne à personne
- dans différents groupes d'âge
- selon la maladie

Les symptômes courants de maladies infectieuses et transmissibles sont :

- mal de gorge
- nez qui coule
- éternuement
- apparition ou aggravation de toux
- essoufflement et/ou difficulté respiratoire
- température égale ou supérieure à 38°C
- sensation de fièvre
- frissons
- fatigue et/ou faiblesse
- diminution de l'appétit
- douleurs musculaires et/ou courbatures
- perte de l'odorat et/ou du goût
- maux de tête
- symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements)
- malaises intenses

Oui

Non

**Question 2.**

- **Avez-vous testé positif à une maladie infectieuse et transmissible au courant des 5 derniers jours ?**
- **Êtes-vous présentement en attente des résultats d'un test de dépistage effectué par un professionnel de la santé publique ou votre médecin après avoir présenté des symptômes de la COVID-19 ou à la suite d'une exposition potentielle à une maladie infectieuse et transmissible ?**

Oui

Non

Question 3. Un médecin, un professionnel de la santé ou d'un organisme de la santé publique vous a-t-il dit que vous devriez actuellement vous isoler ou rester à la maison en raison d'une maladie infectieuse et transmissible ?

Oui

Non

**Question 4. Avez-vous eu un contact étroit avec une personne qui a reçu un résultat positif à une maladie infectieuse et transmissible dans les derniers 14 jours?**

***Un contact étroit est :***

- un contact à moins d'un (1) mètre d'une personne sans porter un masque.

Le fait de porter un masque n'est pas suffisant pour que les actions ci-dessous ne soient pas considérées comme un contact étroit.

- un contact direct avec des fluides corporels (s'être fait tousser ou éternuer dessus) ;
- prodiguer des soins de proximité à une personne ;
- avoir eu un contact physique tel qu'une poignée de main, une caresse, un baiser ;  
ou
- avoir partagé des objets tels qu'un verre, des effets d'hygiène personnelle, une cigarette, une vapoteuse, des ustensiles, etc.

Oui

Non

## Résultats du questionnaire d'auto-évaluation

---

Si vous avez répondu **NON à toutes les questions**, vous pouvez accéder au lieu de travail.

Ce résultat est valable jusqu'à minuit du jour où vous avez rempli le questionnaire. Ce résultat n'est plus valable si votre situation change au cours de la journée (par exemple, si vous commencez à ressentir des symptômes).

### Prochaines étapes

- Vous devriez repasser cet d'auto-évaluation chaque jour avant d'accéder au lieu de travail.

### Conseil en santé et sécurité au travail

Pour plus d'information sur la santé et la sécurité au travail liées aux maladies infectieuses et transmissibles, veuillez consulter le site d'information ministérielle sur iService (disponible seulement sur le réseau intranet) ou les renseignements liés aux [Maladies et affections](#) de l'Agence de la santé publique au Canada sur Canada.ca.

Souvenez-vous que, lorsque vous êtes sur votre lieu de travail, vous devez suivre tous les protocoles et toutes les instructions :

- Gardez une distanciation physique, lorsque possible.
- Éternuez et touchez dans votre coude.
- Quittez le lieu de travail si vous tombez malade au courant de la journée.
- Ayez une bonne hygiène des mains : lavez-vous les mains fréquemment et utilisez un désinfectant pour les mains.
- Nettoyer l'équipement et le poste de travail avant et après l'utilisation.

---

Si vous avez répondu **OUI à l'une des premières trois questions**, vous ne devez pas vous présenter sur le lieu de travail

Ce résultat est valable jusqu'à ce que les conditions pour accéder au lieu de travail soient atteintes.

### Prochaines étapes

1. Discutez avec votre superviseur des alternatives possibles pour la journée de travail (par exemple, prendre un congé maladie ; le travail à distance ; etc.)

## Conseils en santé et sécurité au travail

Pour plus d'information sur la santé et la sécurité au travail liées aux maladies infectieuses et transmissibles, veuillez consulter le site d'information ministérielle sur iService (disponible seulement sur le réseau intranet) ou les renseignements liés aux [Maladies et affections](#) de l'Agence de la santé publique au Canada sur Canada.ca.

---

**Si vous avez répondu OUI à la quatrième question seulement, vous pouvez accéder au lieu de travail si vous respectez certaines conditions.**

Ce résultat n'est plus valable si votre situation change au cours de la journée (par exemple, si vous commencez à ressentir des symptômes).

### Prochaines étapes

- **Vous devez vous surveiller pour détecter les symptômes et quitter le lieu de travail si vous commencez à présenter des symptômes pendant la journée de travail**
- Vous devriez Repasser cet d'auto-évaluation chaque jour avant d'accéder au lieu de travail.

### Conseil en santé et sécurité au travail

Pour plus d'information sur la santé et la sécurité au travail liées aux maladies infectieuses et transmissibles, veuillez consulter le site d'information ministérielle sur iService (disponible seulement sur le réseau intranet) ou les renseignements liées aux [Maladies et affections](#) de l'Agence de la santé publique au Canada sur Canada.ca.

Souvenez-vous que, lorsque vous êtes sur votre lieu de travail, vous devez suivre tous les protocoles et toutes les instructions :

- Gardez une distanciation physique, lorsque possible.
- Éternuez et tousez dans votre coude.
- Quittez le lieu de travail si vous tombez malade au courant de la journée.
- Ayez une bonne hygiène des mains : lavez-vous les mains fréquemment et utilisez un désinfectant pour les mains.
- Nettoyer l'équipement et le poste de travail avant et après l'utilisation.